

COMMUNIQUE DE PRESSE

POSITION DU MOUVEMENT DEMOCRATIQUE REPUBLICAIN (MDR)
SUR LA PRESENCE DES TROUPES FRANCAISES AU RWANDA.

CB

Le FPR-Inkotanyi, dans ses déclarations répétées, exige le départ des troupes françaises du Rwanda comme préalable à la reprise des négociations d'Arusha.

Le Bureau Politique du MDR, dans sa séance du 01 mars 1993, a examiné le bien-fondé de cette exigence du FPR et a conclu qu'elle est à rejeter pour les motifs suivants :

1. Le Bureau Politique réaffirme que les troupes françaises sont au Rwanda dans le cadre des accords bilatéraux entre deux Etats Souverains, le Rwanda et la France. Leur maintien au Rwanda, particulièrement dans ces moments d'insécurité généralisée, constitue, aux yeux du MDR, une garantie de sécurité pour les Coopérants et autres expatriés qui oeuvrent pour le développement du peuple et qui assurent orésentement les secours internationaux aux populations déplacées fuyant l'occupation du FPR-Inkotanyi. La présence de ces coopérants et expatriés est d'autant plus nécessaire que la récente reprise des hostilités par le FPR a fait passer le nombre des déplacés de 350.000 à 1.000.000 de personnes.
2. Le MDR réaffirme que la présence des troupes françaises qui assurent la sécurité des ressortissants étrangers ne gêne en rien les négociations de paix entre Rwandais en vue du renforcement du processus de démocratisation et de réconciliation nationale, principes au nom desquels le FPR prétend avoir déclenché le présent conflit armé.
3. Le MDR, convaincu que la présence des troupes françaises au Rwanda ne peut en aucun cas avoir pour effet de soutenir directement ou indirectement le régime dictatorial finissant du Général-Major en retraite HABYARIMANA Juvénal, tient à réaffirmer qu'il reste déterminé à combattre ce régime de toutes ses forces.

Fait à Kigali, le 01 mars 1993

